

RECOMMANDATION

Conseil scientifique du CNRS

Objets : Renvoi des jeunes diplômés étrangers (circulaire Guéant)

Pour être au meilleur niveau international, la recherche française se nourrit des échanges de doctorants et jeunes chercheurs au travers du monde. L'attractivité du CNRS au plan international se traduit par le recrutement chaque année de près de 30% de chercheurs étrangers.

Le renvoi dans leur pays de jeunes dès l'obtention de leur diplôme, tel que préconisé par la circulaire Guéant, outre son caractère choquant, serait un signal désastreux pour le rayonnement du CNRS et de la recherche française. Le CS recommande de veiller au maintien de l'ouverture internationale du recrutement scientifique en France.

Recommandation adoptée les 14 et 15 novembre 2011.

19 votants

Vote : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

M. Bruno CHAUDRET
Président du Conseil scientifique